

Avis adopté

Séance plénière du 22 avril 2025

Permettre à tous de bénéficier d'une *alimentation de qualité en quantité suffisante*

Déclaration du groupe des Non-inscrits

Nous saluons d'abord l'audace des rapporteurs de s'être lancés dans un tel sujet. L'alimentation est le pilier du maintien en vie et en bonne santé. Elle suscite de l'appétit qui n'est pas que celui des consommateurs. Elle mêle des enjeux sanitaires et économiques, mais aussi environnementaux, sociaux et de souveraineté.

Le CREDOC estime qu'environ un français sur 6 ne mange pas à sa faim, ou n'a pas accès à une alimentation équilibrée.

Comment sortir d'un cercle vicieux dans lequel les prix de l'alimentation ont grimpé en flèche, tandis que l'offre de produits ultra transformés, néfastes pour la santé, n'a jamais été aussi abondante.

Deux déterminants :

D'abord la formation des prix. Sujet où règne l'opacité la plus complète sur les marges des intermédiaires. Le rapport évoquait le sujet, mais le présent avis fait l'impasse. La grande distribution représente près de 60% des ventes de produits alimentaires. La cherté d'une alimentation de qualité devrait ainsi être questionnée. Comment accepter, par exemple, que la marge pratiquée sur le bio au stade de la distribution soit le double de celle pour des produits conventionnels ? Est-ce étonnant dans ces conditions que le bio peine à se développer ?

Ensuite la nature de l'offre. Là aussi culture historique de l'opacité, et bataille homérique pour obtenir une information claire sur la réalité de l'alimentation industrielle, doublée d'un marketing effréné à destination des enfants portant sur les produits les plus déséquilibrés. A cet égard, la préco 4 affirmant la nécessité de rendre obligatoire le Nutriscore au plan européen, ou les 10 et 11 concernant les incitations à consommer des produits peu recommandables sur le plan nutritionnel sont salutaires.

L'avis affiche une réelle ambition pour améliorer la qualité de l'offre alimentaire, prévoyant des objectifs par contractualisation, avec sanction financière en cas de non-respect. Certains pourront s'en émouvoir, c'est pourtant dans la simple logique de tout contrat, et c'est indispensable à la crédibilité du dispositif.

Au final, un avis qui peut laisser sur sa faim à certains égards, ou sur sa soif, je pensais à la question de l'eau, mais qui jette des bases précieuses d'amélioration d'une situation préoccupante, qui touche bien évidemment les populations précaires, mais aussi de plus en plus de catégories sociales.

Notre groupe n'a pas adopté de position commune.